



Union Départementale CGT Moselle

10 rue de Meric - 57050 METZ

03 87 75 19 53

ud57@cgt.fr

A Monsieur le préfet de la Moselle

Metz, le 12 octobre 2026

Objet : Préavis de grève interprofessionnelle du lundi 12 octobre 2026 au vendredi 06 novembre 2026 inclus.

Monsieur le Préfet,

Depuis plusieurs jours, la jeunesse se mobilise dans de nombreux établissements pour dénoncer la dégradation de ses conditions d'études et plus largement pour faire entendre ses revendications. Classes surchargées, manque d'enseignant·es et de personnels, locaux dégradés, emplois du temps intenable, difficultés d'accès aux soins et à l'accompagnement social, inégalités et sélection sociale dans l'accès aux études supérieures : ces revendications font écho aux difficultés que rencontrent quotidiennement les salarié·es et les agent·es du service public.

La CGT apporte son soutien à cette mobilisation et appelle les personnels à la grève le 6 octobre. La CGT revendique notamment de véritables moyens pour le service public d'Éducation, la diminution des effectifs par classe, l'amélioration des conditions d'études et de travail ainsi que l'abrogation de Parcoursup.

Dans le même temps, nous constatons une répression policière particulièrement préoccupante à l'encontre de jeunes mobilisé·es : interpellations, gardes à vue et interventions violentes aux abords des établissements. La CGT dénonce cette réponse répressive et rappelle que les lycéen·nes doivent pouvoir exercer leurs libertés d'expression, de réunion et de manifestation.

Dans cette perspective, une journée de mobilisation interprofessionnelle est prévue le 5 novembre 2026. Elle vise à soutenir la mobilisation de la jeunesse, mais également à faire vivre la convergence des luttes en portant les revendications des travailleuses et des travailleurs, notamment l'augmentation des salaires et des pensions. Les difficultés rencontrées par les jeunes, les salarié·es et les agent·es du service public ont des causes communes : les politiques d'austérité et le manque de moyens. C'est ensemble que nous devons imposer des réponses à la hauteur des besoins.

Face à cette situation, l'UD CGT Moselle revendique :

- **Des moyens à la hauteur des besoins pour le service public d'Éducation**, avec la création des postes nécessaires et le recrutement de personnels enseignant·es, éducatifs, administratifs, sociaux et médico-sociaux ;

- **La diminution des effectifs par classe** et l'amélioration réelle des conditions d'études et d'enseignement ;
- **Des établissements dignes, sûrs et adaptés**, avec les investissements nécessaires dans les bâtiments et leur entretien ;
- **L'amélioration des conditions de travail et la revalorisation des salaires et des carrières** de l'ensemble des personnels ;
- **La fin de la sélection sociale dans l'accès aux études supérieures et l'abrogation de Parcoursup** ;
- **Le respect plein et entier des libertés d'expression, de réunion et de manifestation des lycéen·nes** ;
- **L'arrêt immédiat de la répression policière des mobilisations lycéennes**, des interventions disproportionnées, des intimidations et des interpellations de jeunes mobilisé·es ;
- **La protection des jeunes mobilisé·es et la garantie qu'aucune répression ou sanction ne puisse être exercée du seul fait de leur participation à une mobilisation.**

Plus largement, l'UD CGT Moselle revendique une rupture avec les politiques d'austérité qui dégradent les services publics, les conditions de travail et les conditions de vie, ainsi qu'une revalorisation générale des salaires, des pensions et des prestations sociales.

C'est pour l'ensemble de ces revendications que **l'Union Départementale CGT Moselle dépose un préavis de grève interprofessionnelle à compter de ce jour, lundi 12 octobre 2026, jusqu'au vendredi 06 novembre 2026 inclus**, couvrant l'ensemble des salarié·es et agent·es, du privé comme du public, du département de la Moselle.

Nous vous demandons également, en votre qualité de représentant de l'État dans le département, **de prendre toutes les mesures nécessaires afin que cesse la répression policière à l'encontre des lycéen·nes mobilisé·es et que soient pleinement garanties leurs libertés d'expression, de réunion et de manifestation.**

Recevez, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Aline LEROUX
Secrétaire Générale
UD CGT Moselle

